

« LE GRAND JEU E.LECLERC »

MODALITÉS COMPLÈTES

PASS SORTIES PLEIN AIR DU 20 JUIN 2023 AU 30 JUILLET 2023
Validité du Pass jusqu'au 31 décembre 2023

**Une activité à choisir parmi les partenaires de l'opération.*

Offre valable du 20/06/2023 au 31/12/2023 en France métropolitaine, Corse, Martinique et Guadeloupe incluses.

Pour choisir une activité et télécharger son « Pass sortie plein air », le Gagnant doit :

1. Se rendre au plus tard le 30/12/2023 sur legrandjeu.leclerc.horizon-activites.fr, cliquer sur « je réserve mon activité » puis entrer son code unique pour accéder à la liste des partenaires.
2. Sélectionner le partenaire de son choix, renseigner le nom et prénom du bénéficiaire ainsi qu'une adresse email sur laquelle sera envoyé le « Pass sortie plein air » puis valider la participation.
3. Le « Pass sortie plein air » unique et nominatif sera envoyé à l'adresse email renseigné au point 2. et indiquera les coordonnées du partenaire sélectionné et ses conditions d'accès.
4. Suivre les indications présentes sur le « Pass sortie plein air » pour bénéficier de l'activité offerte jusqu'au 31/12/2023 inclus.

Dans le cas où le Gagnant remporte 2 codes promotionnels, il a la possibilité soit de choisir deux partenaires différents, soit le même partenaire. L'offre est limitée à deux « Pass sortie plein air » par famille ou par groupe de visiteurs par jour et par partenaire.

Le « Pass sortie plein air » est réservé aux particuliers et il n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou tarif privilégié (y compris tarif Comité d'Entreprise) en cours dans les établissements partenaires. Les frais de déplacement et tout autre frais pour bénéficier du Pass seront à la charge du Gagnant.

Toute personne âgée de moins de dix-huit (18) ans doit d'une part participer sous le contrôle et avec le consentement de l'un de ses parents ou du titulaire de l'autorité parentale, ou à défaut de son tuteur légal et d'autre part être accompagné d'un adulte majeur chez le partenaire préalablement choisi parmi la liste proposée pour bénéficier de son activité.

Le Gagnant a jusqu'au 31/12/2023 inclus pour bénéficier de son activité sauf fermeture annuelle ou exceptionnelle des partenaires concernés.

Tout « Pass sortie plein air » illisible, incomplet, falsifié, ou photocopié sera considéré comme nul. Le « Pass sortie plein air » ne peut être remboursé ni cumulé avec toute autre action promotionnelle. Ce « Pass sortie plein air » ne peut pas être vendu ou distribué en dehors du site legrandjeu.leclerc.horizon-activites.fr.

Pour obtenir des conseils ou connaître les conditions particulières de certains établissements, les Gagnants peuvent contacter la conciergerie de l'opération au plus tard le 31/12/2023 à l'adresse email horizon.legrandjeu@bogoplus.fr. Une réponse vous sera apportée sous 96 heures ouvrées.

Les données personnelles collectées dans le cadre de cette offre sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'entreprise BOGO+, conformément au Règlement Européen 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel. Les données concernant les participants sont nécessaires au traitement de la participation des internautes à l'offre et sont destinées uniquement à la société BOGO+. Ces données personnelles ne seront conservées que pour une durée strictement nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, à savoir pour une période maximum de deux (2) semaines après la fin de l'opération.